



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



2017

BONNE ANNÉE...



Janvier 2017 - n° 34

Édito

Le 14 juillet dernier, comme partout dans le pays, Nice célébrait la Fête Nationale. Des milliers de personnes se trouvaient sur la Promenade des Anglais pour admirer le feu d'artifice, lorsque la fête a basculé dans l'horreur. Un terroriste ôtait la vie de dizaines d'innocents et en blessait des centaines d'autres.



Douze jours plus tard, le Père Hamel, durant un office, était assassiné au cœur de son église. De tels événements sont inqualifiables, ils nous font réaliser combien notre démocratie est fragile et qu'il est important de rester unis. La vie continue et nous nous devons d'avancer.

Des projets importants ont été initiés ces six derniers mois : le transfert du Foyer Municipal, la réhabilitation de l'ancienne cantine, la transformation de l'ancienne mairie en cinq logements. Ces trois projets représentent un investissement de plus de 1 600 000 €.

Grâce au talent de nos agents des espaces verts, notre commune s'est vue décerner sa première fleur par le jury régional du concours des villes et villages fleuris. Une satisfaction et une reconnaissance pour l'équipe qui travaille à la qualité de votre cadre de vie.

Notre commune se transforme, évolue, le Conseil Municipal travaille pour vous offrir un cadre de vie agréable et conserver cette spécificité de notre commune à savoir une ville à la campagne.

Autre motif de satisfaction, la vitalité des associations et des clubs qui regroupent plus de mille adhérents portant ainsi haut les couleurs de notre commune. Merci à tous les bénévoles qui font de nos clubs et associations le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour une année de paix et de fraternité, avec le souhait de vous rencontrer lors des diverses manifestations que nous vous offrirons tout au long de l'année.

JC. Grout

CÉRÉMONIE DES VŒUX



UN MOMENT D'ÉMOTION

Texte de Francis CABREL :
IL FAUDRA LEUR DIRE

Si c'est vrai qu'il y a des gens qui s'aiment, si les enfants sont tous les mêmes, alors il faudra leur dire...

C'est comme des parfums qu'on respire, juste un regard. Facile à faire. Un peu plus d'amour que d'ordinaire. Puisqu'on vit dans la même lumière. Même s'il y a des couleurs qu'ils préfèrent, nous on voudrait leur dire. C'est comme des parfums qu'on respire, juste un regard. Facile à faire, un peu plus d'amour que d'ordinaire. Juste un peu plus d'amour encore, pour moins de larmes, pour moins de vide, pour moins d'hiver.



Puisqu'on vit dans les creux d'un rêve. Avant que l'amour ne touche nos lèvres, Nous on voudrait leur dire. Les mots qu'on reçoit, c'est comme des parfums qu'on respire... il faudra leur dire. Facile à faire. Un peu plus d'amour que d'ordinaire.

Si c'est vrai qu'il y a des gens qui s'aiment, si les enfants sont tous les mêmes, alors il faudra leur dire. Les mots qu'on reçoit, c'est comme des parfums qu'on respire. Il faudra leur dire. Facile à faire. Un peu plus d'amour que d'ordinaire.

Un moment d'émotion offert par les élèves de CM2 :

Tom LE CARVORZIN, Pierre NOTHIAS, Violette CONQUET, Victoire GROSSŒUVRE, Alycia BEL, Marion RIOU, Louane PINEAU et Klélia PRIOUL nous ont offert un moment magique de paix et d'amour à partager... Un grand merci à Véronique LETESSIER, enseignante de la classe de CM2.

DÉPART EN RETRAITE

Chantal DUVAL



Le départ à la retraite de Chantal DUVAL après 26 années passées au service de la commune a été un moment d'émotion..... 26 années de bons et loyaux services a-t-on l'habitude de dire, mais pour Chantal, ce sera comme un sentiment de vide car nous savons que nous perdons un élément de notre équipe, un élément sérieux, courageux, assidu et perfectionniste.

Cette retraite est amplement méritée, durant toutes ces années elle a été pour les enfants dont elle a eu à s'occuper durant toute sa carrière, « Mme Duval » puis « Mme Dudu », puis « Chanchan » et pour finir « mamie Chanchan »....Chantal a toujours eu à cœur de servir au mieux les intérêts de notre commune et d'avoir toujours eu le souci du devoir accompli...bien accompli.

Tous étaient là, collègues de travail, enseignants, sportifs, enfants d'hier et d'aujourd'hui, équipe municipale pour lui souhaiter une très longue et très bonne retraite.....bien méritée.

LE NOËL DES ENFANTS



Quelle joie de voir les enfants se projeter et de voir dans leurs yeux cette lueur d'impatience et l'envie de savoir ce que le vieux barbu leur aura apporté. Quelle joie de se laisser transporter par leur innocence et leur douceur de vivre. En voyant le regard émerveillé des enfants, on ne peut que constater l'importance qu'a le Père Noël à leurs yeux. Alors, afin que ces instants magiques se répètent, la commune organise, comme chaque année à même époque, son traditionnel arbre de Noël réservé aux enfants de la commune.



Place était faite à un spectacle de magie, de jonglerie et de marionnettes en lumière noire.... Chacun a apprécié le spectacle. Mais le clou de l'après-midi était la venue du Père Noël. Avec quelques jour d'avance sur le calendrier, l'homme aux dizaines de cadeaux a permis à chacun des 150 enfants présents de repartir avec un livre pour les plus jeunes ou deux tickets de cinéma pour les plus grands. Un goûter où viennoiseries et jus de fruits étaient proposés a clôturé cet après-midi festif et tous sont repartis avec des souvenirs pleins les yeux....



Travaux des enfants de maternelle durant les TAP



11 février

(en 1944 crash sur notre commune du LIBERATOR B 24 - avion américain -)



8 MAI

(en 1945 fin de la seconde guerre mondiale)

29 AVRIL

(Souvenir aux Déportés)



14 JUILLET

(en 1789 prise de la Bastille)



11 NOVEMBRE

(en 1918 fin de la première guerre mondiale)



11 février

(en 1944 crash sur notre commune du LIBERATOR B 24 - avion américain -)



8 MAI

(en 1945 fin de la seconde guerre mondiale)

29 AVRIL

(Souvenir aux Déportés)



14 JUILLET

(en 1789 prise de la Bastille)



11 NOVEMBRE

(en 1918 fin de la première guerre mondiale)

14 JUILLET RÉCRÉATIF DANS LE PARC DU PRIEURÉ

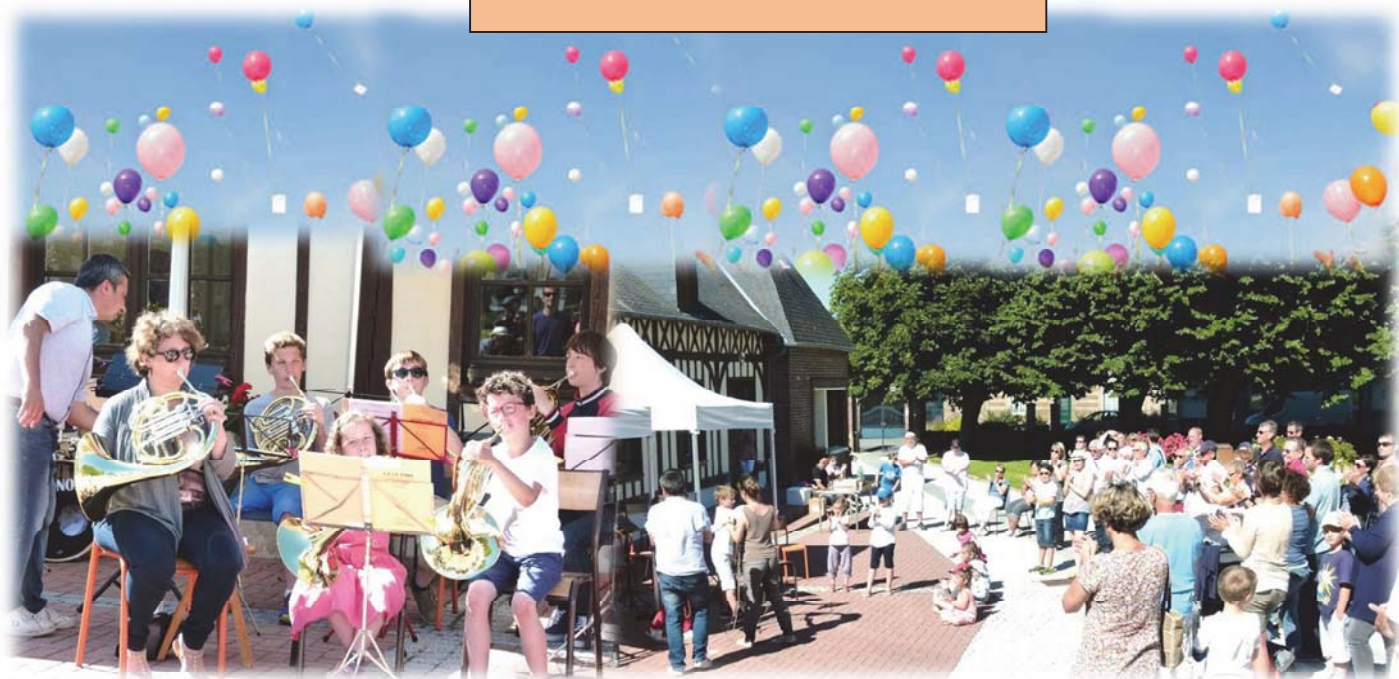
Le 14 juillet 1789, après une journée de fusillade sanglante, et grâce au ralliement des gardes nationaux, les Parisiens s'emparent de la prison de la Bastille et entament sa démolition. Cette vieille prison médiévale incarne l'arbitraire de l'Ancien régime. En la détruisant, les Parisiens font tomber un rempart de l'absolutisme. Cette journée, qui marque le début de la Révolution, reste dans les mémoires comme un jour de liberté.



A l'image de cette journée de liberté, chaque année dans le Parc du Prieuré est organisé un pique-nique récréatif ouvert à tous. Cette année nous étions nombreux à l'ombre des arbres pour partager notre pique-nique. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie autour des jeux multiples mis à leur disposition et se sont régalez de barbe à papa.



En fin d'après-midi avant le traditionnel lâcher de ballons, les enfants du Conservatoire de Musique Camille Saint Saëns nous ont offert un concert en plein air.... Après-midi magique où convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous....



N'hésitez pas à vous joindre à nous le 14 juillet prochain.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le vendredi 23 septembre à 18h30, salle Corentin Ansquer.
Le jury, composé d'élus, a réparti les candidats en trois catégories : Félicitations, Remarquables et



FELICITATIONS

Mr et Mme SALZET
Mr et Mme GAMELIN
Mme CORDIER
Mr et Mme CLOMÉNIL

REMARQUABLES

Mme LEBOURG
Mr et Mme RIMBERG
Mr et Mme VALUN
Mr et Mme LEMOINE
Mr et Mme BALAN
Mme VIOLETTE
Mr BAYEUX

ENCOURAGEMENTS

Mr et Mme DEFRANCE
Mr et Mme POISSON
Mr et Mme LEGRAND
Mr et Mme LELEU



Pascal LEGOIS en charge
de la commission
fleurissement, assisté
d'élus, a remis à chacun
un chèque-cadeau et une
plante d'intérieur des
Établissements
Lanceuseur à Avremesnil.



Vous avez sans doute eu l'occasion, en traversant notre village à partir du printemps, d'admirer la qualité du fleurissement. Celui-ci nous a valu un prix d'excellence au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris.

Notre candidature a été proposée au Conseil Régional par le jury du Concours Départemental, le jury du Conseil Régional ayant apprécié notre fleurissement nous a attribué notre première fleur qui sera prochainement apposée sur les panneaux d'entrée de ville.

Félicitations aux agents du service des espaces verts pour la qualité des réalisations florales et paysagères ainsi que de l'entretien de notre commune.

REPAS DES AÎNÉS

Cette année 133 personnes âgées de 65 ans ou plus ont répondu à notre invitation pour le repas de fin d'année qui constitue une précieuse occasion d'échange et de partage. C'est toujours un réel plaisir pour l'ensemble du Conseil Municipal de partager ce moment de festivité et de convivialité.

Mr DUBOST restaurateur de L'Eolienne, nous a servi le repas apprécié de tous et ce sont **les animateurs d'Artistes Promotion** qui ont passé en revue les chansons des années 80 sur lesquelles de nombreux convives se sont laissé aller à danser.



Une bien belle journée sous le signe des années 20 qui s'est prolongée tard dans l'après-midi !



Les doyens de la fête : Mme Marcelle VERROUST, 93 ans et Mr LESSARD 90 ans ont été mis à l'honneur



Cet après-midi a été l'occasion de souhaiter deux anniversaires, Mme Georgette Lefebvre et Mr Michel Lécuyer qui ont soufflé leurs bougies en notre compagnie.



Il semblerait que le bonheur soit un bon remède contre le vieillissement, alors ne boudons pas les instants de plaisir qui nous sont proposés et profitons-en sans modération !
Ceci afin de tous nous retrouver en aussi bonne forme l'année prochaine.

LA GYM VOLONTAIRE A FÊTÉ SES 40 ANS



Magnifique soirée d'anniversaire, chaleureuse et festive. Bravo aux bénévoles, l'ambiance créole préparée depuis des mois a tenu toutes ses promesses. Décoration, punch parfumé et animation colorée.... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire la fête.... les nombreux convives ont passé une excellente soirée.

Les membres du bureau remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont épaulées, dans les différentes étapes de cet événement. Comme le dit si bien Ginette BLOQUEL, la trésorière du club : « Quand un plaisir est partagé, il faut savoir en savourer chaque instant, comme une minute d'éternité. »

Une minute d'éternité que les participants ont savourée jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance exceptionnelle et inoubliable.

AUTO CONTRÔLE LEBON

Code de la route



Un nouveau Centre d'Examen pour le passage du Code de la Route a ouvert ses portes sur la commune de Rouxmesnil Bouteilles le 24/10/2016.

Il est situé dans les locaux du Centre de Contrôle Automobile Sarl **AUTO CONTROLE LEBON**
ZI Rocade de Dieppe.

Les candidats seront accueillis dans un cadre agréable. L'examen se fait sur tablette numérique et nous avons des sessions tous les jours du lundi au samedi. L'inscription se fait en ligne sur le site **OBJECTIFCODE** ou par le biais de l'auto-école.

Emmanuel LEBON et sa compagne **Valérie** ont souhaité apporter un complément à leur activité de contrôle technique automobile. Une formation leur a permis de devenir tous les 2 examinateurs.

RÉCOMPENSES AUX JEUNES SPORTIFS

Notre commune concentre de nombreuses installations sportives telles que la salle de tennis et les deux courts de tennis extérieurs, une salle de sport polyvalente, une salle de basket, un terrain de football américain, un stand de tir et enfin un plateau multisports réservé aux scolaires qui se situe dans l'enceinte même de l'école primaire «La Salicorne». La soirée des récompenses aux jeunes sportifs est le moment fort de l'année du mouvement sportif et traduit la volonté de la commune de mettre en avant des sportifs et des bénévoles méritants par leur performance et/ou leur engagement associatif.

La remise des trophées des sportifs a récompensé de belle manière ceux qui ont fait honneur à leur club et à notre commune en remportant des titres obtenus dans des disciplines collectives ou individuelles. **31 jeunes sportifs ont donc été récompensés ainsi que les gagnants du lâcher de ballons du 14 juillet. Cela a été également l'occasion de remercier tous les bénévoles anonymes, qui permettent à tous ces sportifs de s'épanouir dans la discipline qu'ils ont choisie.** Cette soirée a permis à 5 bénévoles d'être mis à l'honneur.



Pierrick Dubus honoré

Cette année, la municipalité a décidé de mettre à l'honneur Pierrick Dubus pour son classement au rang de vice-champion du monde de scrabble francophone. Pour cela, la médaille d'honneur de la Ville lui a été remise. Pierrick a découvert le scrabble à l'école alors qu'il était en CM1 à l'occasion d'une animation scolaire. Il s'est pris au jeu et les résultats aidants Pierrick a pris confiance et a persévéré. Il se définit comme un excellent tacticien. Son point fort, c'est la vision de la grille, son point faible, c'est le manque de vocabulaire dû à son jeune âge. Pierrick n'a que 15 ans !

Notre jeune Rouxmesnilais s'est illustré au Championnat du Monde au Maroc, du 21 au 28 juillet 2016 en finissant 4ème de sa catégorie, il est également parvenu à atteindre la seconde marche du podium en scrabble blitz.

Pierrick ne compte pas s'arrêter là, son objectif est de décrocher la médaille d'or aux prochains Championnat du Monde.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE COMMUNE, REJOIGNEZ-NOUS SUR :

rouxmesnil-bouteilles.fr

L'assemblée générale du tennis s'est tenue vendredi 18 novembre 2016, en présence des membres du bureau, des élus membres de la commission sport et de nombreux licenciés.

Le club a connu cette année une progression importante du nombre de ses adhérents, 233 contre 183 en 2015, soit 50 de plus (dont 227 licenciés Rouxmesnil)

87 Joueurs classés : 71 hommes dont 27 jeunes classés de 40 à 5/6....16 Femmes dont 4 jeunes de 40 à 15/3

30 jeunes ont participé aux championnats individuels de Seine Maritime avec pour certains d'excellents résultats : **Albin DEMOUCHEY, Julien GOSSELIN, Bérangère BOULEY.**

5 équipes jeunes ont été inscrites aux championnats de printemps dont une équipe filles.

Julien GOSSELIN a fait briller les couleurs du club et de la commune de ROUXMESNIL-BOUTEILLES puisqu'il a été sélectionné comme ramasseur de balles lors du Roland Garros 2016.

Laurent Guillaume FROMENTIN (BE) aidé de **Jean-Baptiste MAURY (AMT)**, ont accueilli 102 jeunes à l'école de tennis les lundis - mardis – jeudis – vendredis soirs - samedis matin et après-midi, de fin septembre 2015 au 30 juin 2016. Le « Pass'Sport 76 » mis en place par le département a permis à 18 jeunes d'en bénéficier et ainsi de pouvoir pratiquer cette discipline.

Grâce à la prise en charge par UNIFORMATION, Jean-Baptiste MAURY a obtenu son diplôme d'Assistant Moniteur de tennis en mai 2016 et il est une aide précieuse pour le club. La grande implication de Laurent Guillaume FROMENTIN dans la vie du club et la qualité de ses cours ont permis de connaître une année exceptionnelle au point de vue de ses résultats.

Le bilan financier est positif, dû en grande partie aux diverses animations organisées (soirée dansante, foire à tout), aux subventions reçues de quelques sponsors et à une gestion rigoureuse.

TARIFS 2016/2017 : augmentation de la licence de 2€

Conseil général 3083 € - Municipalité de ROUXMESNIL 4640€- Sponsors 605€ -Ligue 514€

RÉSULTATS HIVER :

2 équipes seniors dames, 2 équipes seniors messieurs, 1 équipe +35 ans et 1 équipe +55 ans.

Les dames terminent 1ère de leur poule de DF2 et montent en DF1.

Les messieurs sont champions de DM2 et montent en DM1.

RÉSULTATS PRINTEMPS :

2 équipes seniors dames, 2 équipes seniors messieurs, 1 équipe +35 ans et 1 équipe +55 ans.

Carton plein pour les seniors, les 4 équipes terminent 1ère de leur poule et l'équipe 1 dames est championne de DF1 et monte en pré-régionale, comme l'équipe 1 messieurs.

LES CHALLENGES SENIORS PLUS

Des joueuses (à partir de 55 ans) et joueurs (à partir de 60 ans et jusqu'à 75 ans) participent à 3 challenges en semaine. L'équipe 115 mixte est championne régionale.

LA SAISON 2016/2017 débute d'une façon très positive puisque le club compte 215 adhérents dont (210 licenciés Rouxmesnil) dont 92 jeunes inscrits à l'École de tennis.

Fait important pour cette année, l'arrivée le 4 novembre de Nathalie DA SILVA CORREIA. Son emploi au titre d'un CAE est pris en charge par la Mairie. Elle effectuera 22 h/ semaine et assurera le secrétariat des clubs de foot américain, basket et tennis où elle fera aussi de l'accueil. Ses heures de présence seront affichées au tableau, il sera alors possible d'acheter des jetons lumière et cartes d'invités et obtenir divers renseignements.

Comme chaque année à cette époque, le Comité tennis met en place le Podium des Clubs. C'est un classement selon de nombreux critères : licences – animations – participation aux réunions – etc... . Cette année encore le Club de Rouxmesnil s'est fait remarquer.

Passé dans la catégorie des clubs de 201 à 400 licenciés, il est classé 3ème et obtient la 6ème place au classement général de tous les clubs de Seine-Maritime au nombre de 150.

ÉLECTION DU TIERS SORTANT : Sont sortants cette année :

Jean-Paul AMICHAUD – Sophie ARTUR BOLAND – Bruno BOUTIN – Marine MAINNEMARE et se représentent.

Sont démissionnaires : Annie LEGRAND – Hervé DUMONT

Candidature nouvelle : Sandrine AUBIN. / **Sortants réélus et Sandrine Aubin élue.**



E

N

N

I

S

La consolante a vu la victoire de Gauthier Descolas et Grégoire Jeans sur Mathéo Riclin et Stéphane Lasbacas. La finale des vainqueurs a été remportée par Sandrine Aubin et Florian Cormier sur Eric Avot et Gauthier Sahut.

Un très grand merci aux bénévoles pour la super gestion de cette matinée, et les nombreux gâteaux qui ont été préparés pour la buvette. La somme recueillie et reversée à l'AFM s'élève à 350 €.

Le 4 décembre, le club de tennis de Rouxmesnil organisait une animation dans le cadre du téléthon. 30 personnes dont 15 jeunes ont répondu très favorablement à l'invitation, ce qui a permis de constituer 15 paires de doubles, associant enfants et adultes, joueurs licenciés ou non licenciés. Des poules ont été constituées permettant ainsi à chaque double de jouer au minimum quatre voire cinq matches par la suite. Le schéma de jeux retenu était celui d'un Tie-break et le gagnant le premier arrivé à 7 points.





Après une magnifique saison faite de victoires, voilà les Pirates en Nationale 3 et ce pour la première fois de l'histoire du club. HOUURRA !

Les règles du football américain imposent aux clubs, en Championnat National, qui possèdent une « équipe senior » de disposer d'une « équipe junior ». Chose faite pour nos Pirates ! La relève est ainsi assurée grâce à la « section jeunes » regroupant des joueurs de 15 ans à 18 ans. Parmi les débutants, nombreux sont ceux qui viennent du

rugby, du handball de la course à pied, voire même certains rameurs. Les juniors pirates après quelques matches amicaux seront engagés dans le championnat. Gageons qu'ils suivront sans nul doute les traces des seniors.

Suite à une subvention accordée par la Municipalité au club des Pirates pour l'achat de casques, les jeunes joueurs peuvent maintenant s'essayer au football américain à moindre coût. En effet, le club prête casque, épaulière et maillot. Il suffit donc de s'acquitter de la licence pour s'adonner au football américain à Rouxmesnil-Bouteilles.

FOOTBALL AMERICAIN

Les Pirates de Rouxmesnil

Calendrier saison 2016/2017 - MATCHS A DOMICILE

19 février 2017 Pirates vs Lions de Carvin

12 mars 2017 Pirates vs Gaulois de Sannois

2 avril 2017 Pirates vs Salamandres du Havre

16 avril 2017 Pirates vs Cougars B de St Ouen l'Aumône

Complexe sportif rue des jardiniers 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES

LE NOËL DU BASKET CLUB DE ROUXMESNIL



Le Basket Club de Rouxmesnil a pour vocation affirmée de permettre à chacun de pratiquer son sport, à son niveau, qu'il soit débutant ou confirmé, le tout dans une ambiance familiale et conviviale. Le Noël du Club est devenu une tradition à respecter pour tous les membres du bureau, alors malgré un budget serré, chaque jeune licencié reçoit des mains du Père-Noël un présent et des friandises. Côté budget, les grilles de Noël, la tombola et la buvette ont en partie financé l'achat de shorts de basket.

Chaque année, le Noël du Club rassemble toutes les équipes des petits et des grands, les membres du club, les parents et les bénévoles pour un après-midi de convivialité qui se termine par un concours de tirs au panier et le verre de l'amitié. Tous sont repartis contents et cela pour la plus grande satisfaction des organisateurs.



NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL



Chaque année, les illuminations de Noël font leur apparition à moins de trente jours de Noël.

La plupart des villes ont enfilé leur manteau de lumière. Une tradition que les mairies tiennent à conserver, évoquant l'ambiance féérique des fêtes de fin d'année. Afin de réduire leurs coûts et leurs nuisances pour l'environnement, les guirlandes ont pour beaucoup troqué leurs ampoules classiques pour des diodes électroluminescentes (led), beaucoup plus respectueuses de l'environnement. Nous avons commencé le changement des décorations lumineuses....à suivre.....



HOMMAGE A MICHEL COURTOIS

Michel COURTOIS est décédé le 5 août 2016, à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie.

Né à Dieppe le 23 janvier 1937 il habitait Rouxmesnil-Bouteilles depuis sa plus tendre enfance.

Il avait participé durant son service militaire à la guerre en Algérie dans une unité combattante du 15 mars 1958 au 14 août 1959. De douloureux souvenirs lui pesaient, c'est pourquoi le devoir de mémoire lui était si cher.

Michel COURTOIS était porte-drapeaux depuis trente ans et nous pouvions le voir saluer gravement tous les disparus que nous honorons à chacune de nos commémorations. Il participait à la vie de la commune, notamment en présidant le club des Anciens Combattants pendant dix ans puis en étant membre du bureau pendant plusieurs années. Michel était une personne simple et attachante, excellent danseur, il aimait particulièrement les banquets, les soirées et les thés dansants.

Nous saluons cet homme dont le devoir de mémoire à délivrer aux plus jeunes faisait partie intégrante de sa vie.

VIE DE L'ASSOCIATION

En mars 2016, Michel COURTOIS, Président des Anciens Combattants et Yvonne COURTOIS, secrétaire adjointe, ont souhaité s'éloigner temporairement de leurs fonctions pour raison de santé et ont donné pouvoir de décision à Jeannine REINE occupant le poste de vice-présidente. Le 27 mai 2016, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue, au cours de laquelle il a été proposé aux membres présents, d'assouplir l'article 10 des statuts, en réduisant le nombre de membres au sein du bureau, passant de douze à six élus (trois membres actifs et trois membres délégués minimum). Ces modifications ont permis à l'amicale de constituer un bureau plus restreint dans le seul but de poursuivre et de conserver les liens de bonne camaraderie et de continuer à prendre part aux commémorations du souvenir, en collaboration avec la Municipalité.

Composition du bureau :

Présidente : Jeannine REINE

Trésorier : Jean BENOIT

Secrétaire : Monique DELABYE

Membres Délégués : Robert MAHIEUX Marie-France MAHIEUX Maurice SAVOYE, Denise ELIOT.

Président d'Honneur :

Corentin ANSQUER,

Commissaire aux comptes :

Marie-Laure DELAHAYE

Porte-drapeau : Jean-Marie ROBBE



VOYAGE DU CLUB DE L'AMITIÉ



C'est du 20 au 28 août 2016, en Charente-Maritime, à St-Savinien sur Charente, entre Rochefort et Saintes, que les membres du Club de l'Amitié sont allés faire leur voyage d'été.

Le circuit touristique leur a permis de découvrir des villes historiques, comme Cognac, Saintes, Saint Jean d'Angély et de traverser la forêt de Crazannes dans laquelle de nombreuses carrières de craie ont donné libre cours à l'imagination des sculpteurs...

C'était aussi l'occasion à ne pas manquer d'assister au magnifique spectacle du Puy du Fou.

Gourmandise, soleil et ambiance amicale étaient au rendez-vous...

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pas moins de 300 colis accompagnés d'une boîte de chocolat ont été distribués cette année. Anne-Marie Artur, Dominique Catel et Gilbert Bauder se sont fait un plaisir, comme chaque année, de recevoir nos aînés pour leur offrir ce traditionnel colis de Noël. Gentillesse et partage étaient au rendez-vous.....



LES APRÈS-MIDI DE JUILLET

Depuis 8 ans maintenant, avec l'aide des élus, des bénévoles des clubs et cette année de l'Association des Parents d'Elèves, Marie-Laure Delahaye organise d'une main de maître ces après-midi de juillet qui remportent un réel succès. Cette année encore 75 enfants se sont retrouvés lors de ces après-midi pour découvrir ou s'initier au canoé et à l'escalade à Varenne Plein Air, au tir, au tennis, au flag-football, au basket et à l'athlétisme sans oublier une sortie à Arb'aventure où petits et grands ont pu « grimper » aux arbres....



VARENNE PLEIN AIR



TIR



FLAG FOOTBALL



TENNIS



ATHLÉTISME



BASKET



ARB'AVENTURE





S'appuyant sur le principe de base de la méthode Montessori, une grande quantité d'activités dans plusieurs domaines d'apprentissage est proposée chaque jour aux petits élèves : activités pratiques, activités sensorielles (les 5 sens), le langage, l'écriture et la lecture, les mathématiques, les arts plastiques, les activités motrices et le numérique. La différence par rapport à un fonctionnement traditionnel c'est que les enfants choisissent leurs activités au moment où ils en éprouvent le besoin. Ils progressent à leur rythme et vont parfois refaire de nombreuses fois la même activité jusqu'à ce qu'ils la maîtrisent complètement, avant d'avoir envie de passer à un autre domaine. L'apprentissage de leur autonomie est très important : il y a des règles à respecter. Ils apprennent à ranger leur matériel et à le nettoyer avant de pouvoir passer à autre chose. Ils ne peuvent prendre le matériel que lorsqu'il est rangé et remis à sa place sur l'étagère. Ils doivent apprendre à attendre leur tour et à différer si le matériel est déjà utilisé par un autre enfant.

Lorsqu'un "grand" explique aux plus jeunes ou à un enfant qui n'arrive pas à réaliser une tâche il progresse lui aussi puisqu'il décompose ce qui est à faire, il doit choisir les bons mots et se faire comprendre par celui qui apprend. Il prend ainsi confiance en lui et se trouve valorisé dans ce qu'il SAIT faire, ce qui lui permettra d'avancer sans avoir peur de "rater".

Les jeunes enfants nous disent souvent: "Apprends- moi à faire tout seul !"

Hé bien à Rouxmesnil c'est ce qui se fait !



Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée (tablette numérique, ordinateur, appareil photo numérique...). Des recherches ciblées, via le réseau Internet, sont effectuées et commentées par l'enseignant. Même si cela reste timide, le numérique prend enfin une vraie place dans les nouveaux programmes de maternelle.

On entend souvent que le numérique à la maternelle n'est pas une priorité, qu'on ne va quand même pas "mettre les enfants, si petits, toute la journée devant un écran", qu'ils ont besoin de manipuler et avoir de vrais contacts humains que diable ! Tout cela est vrai et en même temps... et bien, le numérique permet, de faire une foule de choses intéressantes à la maternelle.

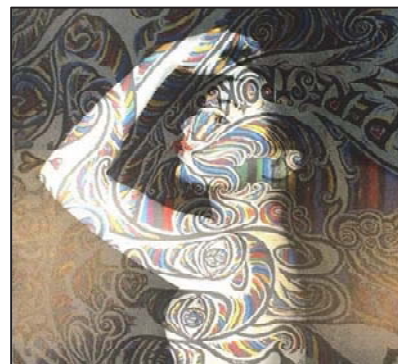
Regardez la concentration de ces enfants.... Les enfants aiment apprendre, alors aidons-les !

Bravo aux enseignantes qui ont su s'adapter avec brio aux nouvelles méthodes de travail.

Le plaisir d'apprendre est là et ça se voit.

Philippe Alliet crée de grandes expositions à thème tous les 2 ou 3 ans. La dernière en date «l'impidités» s'inscrivait dans le cadre de Normandie Impressionniste.

Tout d'abord vétérinaire canin... Philippe Alliet a donc décidé d'élargir unilatéralement son champ d'action... Peintre et photographe, à la recherche permanente de la lumière, excelle dans la sublimation du corps féminin, mais ce serait trop réducteur de n'en faire qu'un artiste du nu. D'autres facettes de son talent en font un artiste éclectique et pluriel...



Les scolaires en visite au salon, ici devant l'exposition des œuvres du Club Photo de Rouxmesnil.



Kristophe PANI, un photographe au service des enfants...



Photographes exposants :
CAROLE CIPONE - ARNAUD DESCHUTTER - PASCAL DIOLOGENT
ROMAIN FOLHIC - CHRISTIAN FOUTREL - MARTINE GILOPPE
ROMAIN LEVASSEUR - ZOÉ OLEJNICZAK - KRISTOPHE PANI
PHILIPPE PICHERIT - CLUB PHOTO de ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Chaque nouveau trimestre, n'oubliez pas de vous inscrire !



Ateliers manuels, pédagogiques, culturels ou sportifs, les activités périscolaires requièrent chaque trimestre une inscription dans une nouvelle activité. Une fiche est distribuée, n'oubliez pas de la retourner en mairie.



TIR : Les bénévoles ont assuré tous les mardis de l'année scolaire l'activité dans l'ancienne cantine, avec une moyenne de 12 enfants par session. Les carabines Laser sont très appréciées.



FOOTBALL



ÉCHECS



ANGLAIS SUR FOND DE NUMÉRIQUE



LES TAP EN MATERNELLE



THÉÂTRE



ÉTUDE SURVEILLÉE



ARTS PLASTIQUES



ATELIER PHOTOS



TENNIS



DJEMBÉ



MERCI AUX ANIMATEURS



Cette exposition s'inscrit dans le droit fil du développement culturel en milieu rural, et prouve ainsi, sans autre moyen que la bonne volonté, que l'accès à l'art peut être une réalité même loin des grands centres urbains. Chaque année, le Salon Automnal, offre la venue de Peintres et de



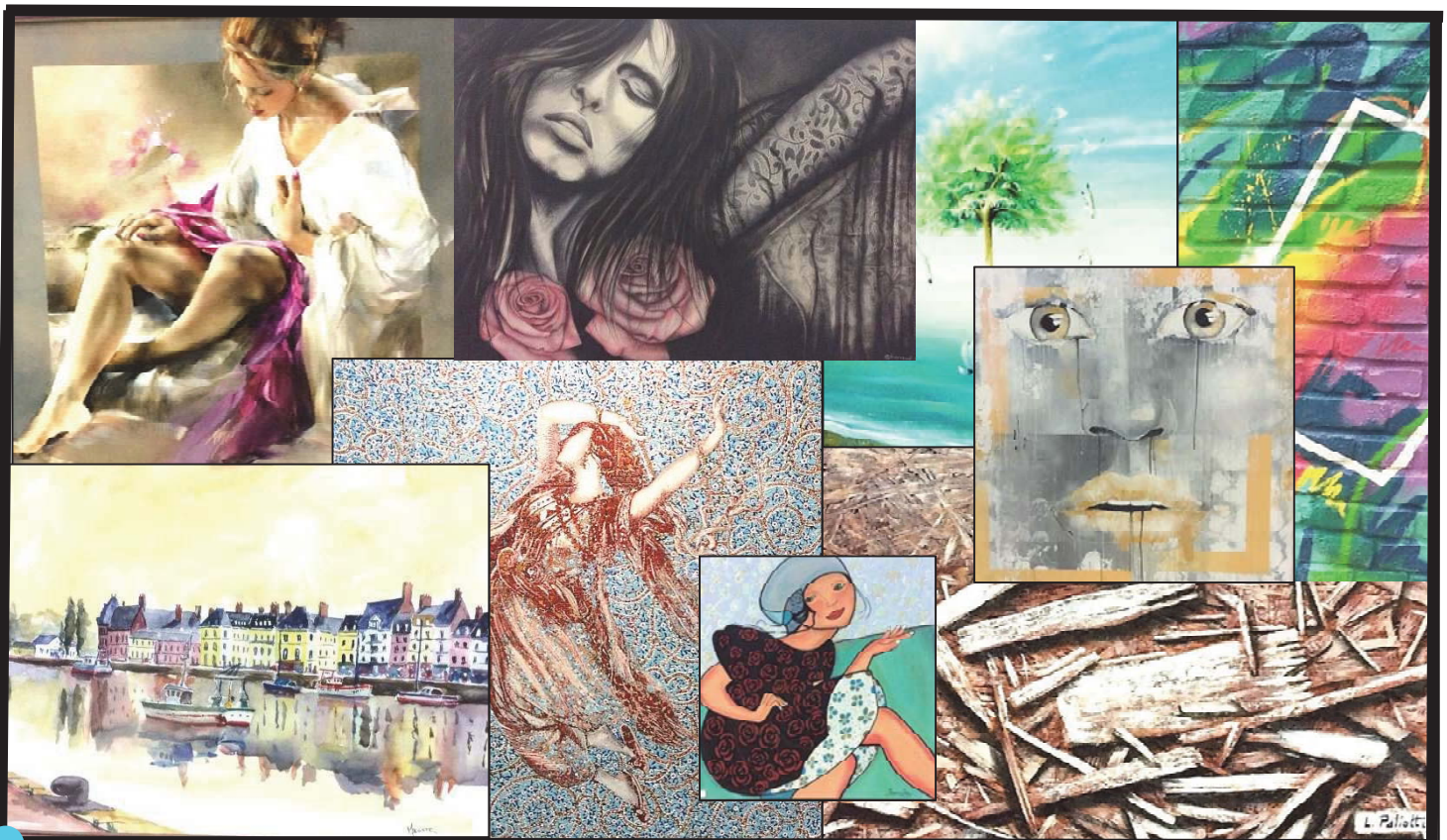
Sculpteurs qui partagent authenticité et originalité dans la pluralité des expressions. La preuve que l'art et la culture sont bien vivants dans notre village, et qu'ils appartiennent à tous ceux qui savent les approcher... L'édition 2016 nous fait découvrir FRANÇOISE ABRAHAM, invitée d'honneur.



Influencée enfant par la danse, les dames qu'elle crée sont animées de mouvements empreints de légèreté et de dynamisme. Françoise ABRAHAM apporte la vie à ses sculptures, pleines de sensualité et de tendresse, elles se propulsent dans l'espace avec énergie, et curieusement, même si Françoise ABRAHAM prend plaisir à cultiver leurs courbes, ses sculptures montrent une légèreté étonnante, mêlant fantaisie, exubérance, légèreté et humour.... En plus des bronzes et des toiles, elle travaille la résine colorée selon une méthode toute personnelle.



Autour de cette artiste de renommée internationale, on a découvert également le travail artistique de quatorze autres artistes talentueux : Jean-Pierre beillard, Michel Botte, Stéphane Charles, Renée Delhez, Jacques Donnay, Konu, Emy. L, Shay Miremont, Anne Nachin, Lucien Paliotti, Chantal Somme, Nicole Spiraers et Catherine Stievenart.

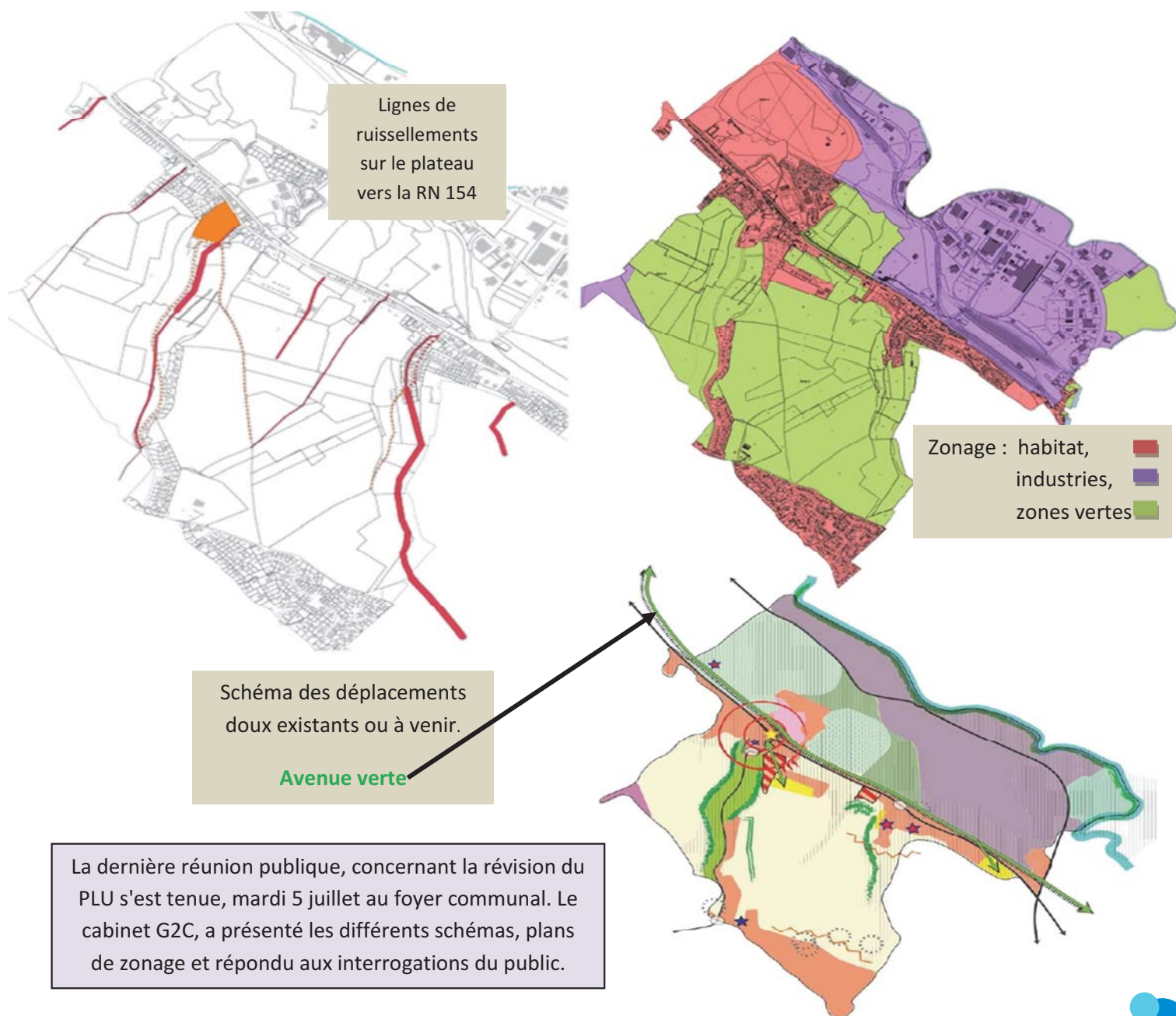


PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est une démarche prospective pour réfléchir au visage de notre commune pour les 20 prochaines années. Celui-ci met en cohérence les orientations en matière d'environnement, de développement économique, d'habitat, de transport et de prévention. Il inscrit les orientations d'aménagement dans une démarche globale de développement durable.

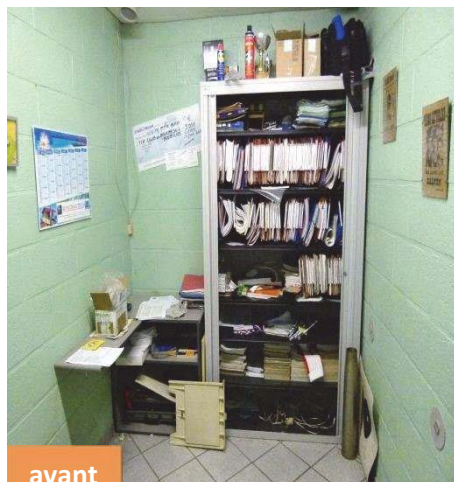
Pour favoriser son évolution, les orientations à prendre en compte par la commune, dans son projet, s'inscrivent dans le respect des principes énumérés par la Loi (Solidarité et Renouvellement Urbain) : favoriser l'équilibre entre le renouvellement urbain et la préservation des espaces, assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat, inciter l'utilisation économe et équilibrée de l'espace tout en préservant l'environnement et en proposant une réduction des nuisances et une augmentation des préventions des risques naturels.

En un mot, le P.L.U. est un véritable projet d'ensemble pour la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, tout à la fois stratégique et réglementaire. Il définit une ambition pour notre commune et oriente son avenir pour les prochaines décennies.



TRAVAUX

Tir club, un bel esprit d'équipe...



avant

Les travaux de réfection et de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite du bureau sont terminés : peinture neuve, nouvelles étagères intégrées.... C'est dans un local complètement rénové, lumineux et spacieux que les dirigeants auront le plaisir de recevoir les nombreux licenciés et visiteurs du club.



après



En effet, depuis la construction du stand de tir en 1989 le bureau n'avait subi aucun rajeunissement...C'est maintenant chose faite grâce aux travaux financés par le club. La municipalité a pris en charge la réalisation des travaux techniques et le club s'est chargé avec brio de la finition et de la décoration. Le local est désormais particulièrement accueillant.

Stationnement minute devant la boulangerie du Prieuré



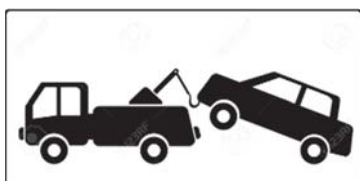
Pendant les travaux

Les problèmes de stationnement devant la boulangerie devenaient récurrents...

Le Conseil Municipal a donc décidé des travaux d'aménagement de 4 places minutes devant la boulangerie.



Après les travaux



ATTENTION ! Ces stationnements autorisent l'arrêt de votre véhicule pendant 10 minutes seulement...

Côté sécurité : le rétrécissement de la chaussée devrait faire **ralentir les usagers**, nombreux sur cet axe. Le trottoir quant à lui a été, de ce fait, élargi, permettant ainsi **une meilleure circulation piétonne**. Celui-ci a été également surélevé de façon à **contenir plus facilement l'eau de ruissellement** en cas de pluie d'orage.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Plus une commune est peuplée plus la participation de l'Etat est importante.

Votre participation est essentielle et obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Pour se faire deux possibilités, soit accueillir et répondre aux questions de l'agent recenseur qui viendra chez vous, soit choisir le recensement par internet.... Plus rapide, plus simple et plus écologique !

Plus rapide : pas de nouveau rendez-vous à prendre avec votre agent recenseur pour le retour des documents.

Plus simple : vous êtes guidé tout au long du remplissage et le questionnaire s'adapte à vos réponses.

Plus écologique : plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier.

Par internet, le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple : www.le-recensement-et-moi.fr

Sinon : un agent recenseur, recruté par la mairie, se présente chez vous et vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre habitation, quel que soit leur âge.

L'agent recenseur viendra les récupérer quelques jours plus tard à un moment convenu avec vous. Vous pourrez également les envoyer à votre mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

**En 2017, pour notre commune de moins de 10 000 habitants,
le recensement se déroule jusqu'au samedi 18 février.**



Fanny
BIMONT



Florian
CANNESSAN

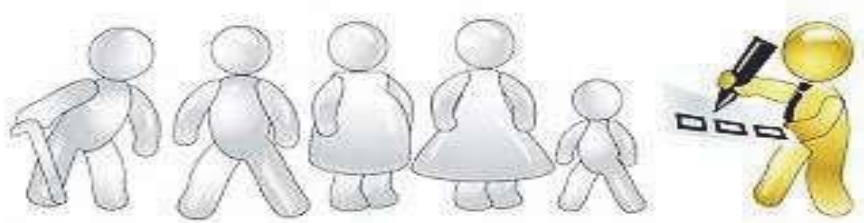


Marie
MAUROUARD



Cindy
LAMARCHE

VOICI LES CINQ AGENTS RECENSEURS QUI PASSERONT CHEZ VOUS





Chats « errants », stérilisation et identification obligatoires depuis janvier 2015.

Saviez-vous qu'un couple de chats non-stérilisés peut engendrer jusqu'à 15 000 descendants en 4 ans ?

Il est donc impératif de maîtriser la prolifération des chats errants !

Pourquoi stériliser les chats « errants » ?

Les chats errants provoquent des nuisances sonores : bagarres nocturnes, miaulements, destructions de poubelles... Ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Ces animaux souffrent parfois de malnutrition et de maladie. Compte tenu de leurs conditions d'animaux errants, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire.

La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

Ainsi, la population des chats « errants » est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchant d'autres arrivants de s'installer, ce qui est important car une fois stérilisés et réintroduits dans leur milieu naturel, les chats errants remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats et souris.

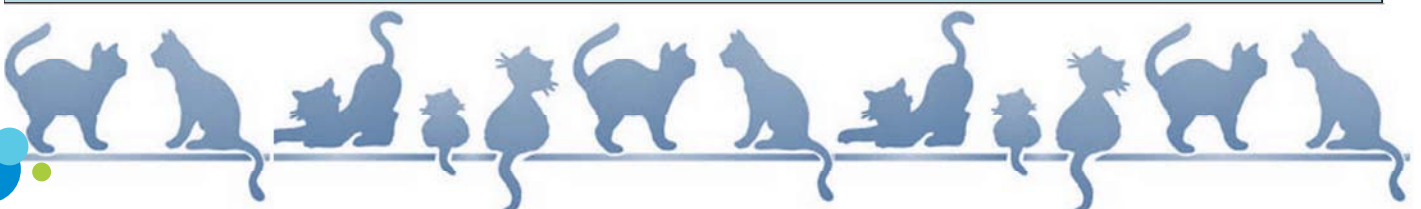
Ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.

Ils ne contaminent plus des maladies infectieuses comme le FIV, transmis par rapport sexuel et bagarres.

En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis, la commune a mis en place un dispositif pour limiter la prolifération des chats errants sur le territoire de la commune.

Si vous êtes propriétaire d'un chat, sachez que l'identification est obligatoire depuis la loi du 1er janvier 2015 pour tous les chats de plus de 7 mois. Cette identification peut s'effectuer soit par tatouage soit par puce électronique. Un chat est considéré comme « errant » lorsque celui-ci n'a ni tatouage, ni puce électronique.

Si vous constatez une prolifération de **chats errants** près de chez vous, **signalez-le en mairie**. Les chats seront capturés et transportés chez un vétérinaire qui procédera à leur stérilisation et à leur identification. Ils seront réintroduits sur leur lieu de vie. Les opérations de capture et de transport sont réalisées localement par le garde-champêtre, missionné par la Mairie.



Le brûlage des déchets verts à l'air libre : C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés : Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'égavage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins....en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs de fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de **nombreux polluants** en quantités importantes dont des particules qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air cause
48 000 DÉCÈS
prématurés par an...

**réduit de 9 mois
en moyenne**

l'espérance de vie, est à
l'origine de maladies ou
d'insuffisances
respiratoires...
elle coûte plus de
**100 millions d'euros
par an.**



La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchèterie ou par valorisation directe. Ils ne doivent pas les brûler.

Déchets verts agricoles : ces déchets ne sont pas en tant que tels concernés par le règlement sanitaire départemental. Le préfet peut autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires (articles D615-47 et D681-5 du code rural et de la pêche maritime).

ATTENTION :

EN CAS DE NON RESPECT DU RÈGLEMENT
SANITAIRE DÉPARTEMENTAL. **UNE**
CONTRAVENTION DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE POUR UN
PARTICULIER

(Article 131/13 du nouveau code pénal)



Jeunes lycéens étrangers, cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Quelques exemples :

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : Elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans.

Clara, Brésilienne de 17 ans aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir".

Si l'expérience vous intéresse, contactez le CEI ! (coordonnées ci-dessous)



Renseignements et coordonnées:

CEI-Centre Echanges Internationaux

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14
ou 02 99 46 10 32

Mathieu Tortuyaux : 21 av de Caen, 76100 Rouen

tél : 06 31 07 34 06,
mathieut@gmail.com

ETAT - CIVIL



Naissances

Olivia HÉROUT	14 Juin 2016
Tom CHARRETON	30 Juin 2016
Margaux HAIS	30 Juillet 2016
Gille LEBRETON	21 octobre 2016
Eymäh GORLIER	17 novembre 2016
Maël RADOUANE	19 novembre 2016



Mariages

M. Joël BOYENVAL et M. Luc LEDRAIT
6 août 2016
M. François SCHOLZ et Melle Emmanuelle BURIOT
20 août 2016
Melle Pascaline TIETZ et Melle Émilie SAVOYE
10 septembre 2016
M. Alexis GUIMBAL et Melle Laure WEHRUNG
17 SEPTEMBRE 2016
M. Anthony MARTIN et Melle Sabine FAGUNDES
17 septembre 2016
M. Pierre FILION et Melle Élodie DUJARDIN
24 septembre 2016
M. Raynald GODÉ et Melle Emmanuelle POLET
8 octobre 2016



Décès

Mme Marie-Claire RENOULT	Décédée le 5 janvier 2016
M. Michel COURTOIS	Décédé le 5 août 2016
Mme Madeleine JOUANNE	Décédée le 21 octobre 2016
Mme Emmanuelle GODÉ	Décédée le 26 novembre 2016
M. Alain BURIOT	Décédé le 12 décembre 2016
M. Patrice GALLIEN	Décédé le 17 décembre 2016
M. Bernard CHEVALIER	Décédé le 22 décembre 2016

CALENDRIER DES ANIMATIONS

PREMIER SEMESTRE 2017

JANVIER

Mercredi 11 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié
Dimanche 15 : Galette des Rois pour les aînés – 14h30 –
Vendredi 20 : Récompenses des maisons décorées de Noël
et accueil des nouveaux habitants

FÉVRIER

Mercredi 1^{er} : Assemblée Générale des Anciens Combattants
Samedi 11 : Commémoration / Bombardier B 24 – 11h

MARS

Samedi 18 : Soirée du Tennis Club
Lundi 20 : Concert du Conservatoire Camille St Saëns
Samedi 25 : Rencontre « folkloriques » / Groupe Hémisphère

AVRIL

Dimanche 2 : Brocante de l'Association des Parents d'Élèves
Samedi 8 : Soirée dansante Association Rotary Club de Tôtes
Dimanche 23 : Brocante – Aux couleurs de Romane –
Dimanche 23 : Elections présidentielles
Samedi 29 : Concert du Conservatoire Camille St Saëns
Dimanche 30 : Brocante club de l'Amitié
Dimanche 30 : Souvenir aux déportés 11h.

MAI

Samedi 6 au lundi 8 : Expo du Photo Club de Rouxmesnil
Dimanche 7 : Elections présidentielles
Lundi 8 : Commémoration Victoire du 8 mai 1945 – 11h –
Dimanche 14 : Brocante de basket
Jeudi 18 : Réunion des quartiers à 20h30
Vendredi 19 : Vernissage Salon Gilles Anger – 19 h –
Samedi 20 au dimanche 28 : Salon Gilles Anger

JUIN

Vendredi 9 : Assemblée Générale du Club de Basket
Samedi 10 : Repas du Club de Basket
Dimanche 11 : Elections Législatives
Dimanche 18 : Vide grenier du tennis club
Dimanche 18 : Elections Législatives
Mardi 20 : Spectacle des élèves de « La Salicorne »

Pensez à inscrire vos enfants aux « Après-midi de Juillet »

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

02 35 84 30 55

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables :8h30 à 12h et 14h30 à 20h
Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président : Mr Noël.....Tél : 02. 35. 84. 02. 09
Tennis club, Présidente : Mme Artur Tél : 02. 35. 85. 53. 20 / 06. 17. 45. 90. 44 mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr
Gym volontaire, Présidente : Mme Joyez..... Tél : 02. 35. 85. 46. 77
Tir club, Président : Mr. FosséTél : 02. 35. 06. 04. 74
Les Pirates de Rouxmesnil, Président : Mr DumontTél : 06. 66. 21. 82. 97

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Présidente : Mme Reine Tél : 09. 67. 85. 73. 70
Club de l'Amitié, Présidente : Mme LenneTél : 02. 35. 84. 70. 55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme GouteuxTél. : 06. 49. 30. 59. 65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr DevauxTél. : 02. 35. 84. 18. 49
Les Peintres du lundi, Présidente : Mme LebrasTél. :02. 76. 21. 07. 80
Club Photo : Mr BauderTél : 06. 11. 03. 16. 79

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme LEFEBVRE.... Tél : 02 34 84 60 17
École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme HAMON Tél : 02 35 84 35 17

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois tél : 02.35.83.57.57
Dentiste : Mr François Vandervorsttél: 02.35.85.48.40
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine.....tél : 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St Jacques.....tél : 02.35.84.21.65

CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES

Janvier 2017	D 1	S 2	Férié	Sémaine 1	D 1	L 2	Ma 3	Me 4	J 5	V 6	S 7	D 8	L 9	Ma 10	Me 11	J 12	V 13	S 14	D 15	L 16	Ma 17	Me 18	J 19	V 20	S 21	D 22	L 23	Ma 24	Me 25	J 26	V 27	S 28	D 29	L 30	Ma 31	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Férié	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	Ma 7	Me 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	Ma 14	Me 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	Ma 21	Me 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	Ma 28	Me 29	J 30	V 31	Sémaine 13	Sémaine 12	Sémaine 11	Sémaine 10	Sémaine 9	Sémaine 8	Sémaine 7	Sémaine 6	Sémaine 5	Sémaine 4	Sémaine 3	Sémaine 2	Sémaine 1	Février 2017	Me
--------------	-----	-----	-------	-----------	-----	-----	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-----	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------	------	------	-------	-------	------	------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	----

engagées le vendredi toutes les semaines.

CS : Collecte Sélective des déchets recyclables le mercredi toutes les deux semaines (paires).



Collecte des ordures ménagères résiduelles le vendredi toutes les semaines



Elimination et valorisation des déchets ménagers



Les enfants des TAP de la maternelle
vous souhaitent à toutes et tous une bonne année 2017

